



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Assemblée régulière du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

**23 novembre 2021 – 19 heures**

Gymnase de l'École Saint-Esprit

x	Suzy Bellini, directrice	x	Viviane Boulay, service de garde
x	Jean-François Hallée, parent, président		Alexandre Marcoux, psychoéducateur
	Claudia Boudreau, parent	x	Brigitte Aubé, enseignante
x	Alessandro Telonio, parent, Délégué comité de parents	x	Mireille Comtois, enseignante
	Karine Brouillard, parent,	x	Annie Léveillée, personnel
x	Anny Vaillancourt, parent,	x	Josiane Vachon, enseignante
X	Julie Vallée, parent,		
	Anne-Marie Beaupré, parent,		Anne Valcourt, parent substitut

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	<b>Procédure statutaire</b>		
1.1	<b>Mot de bienvenue</b> Par Jean-François.		
1.2	<b>Mot de la direction</b> Par Suzy : Une grosse semaine pour les enseignants(es) qui ont des rencontres de parents. Le secrétaire va officiellement rester. Merci aux parents d'être présents.		

1.3	<b>Prise de présence et vérification du quorum</b>	Quorum établi à la présence de Alessandro	
1.4	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>	Proposé par : Mireille Adopté par : Viviane	
1.5	<b>Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021</b>	Proposé par : Anny Adopté par : Viviane	
1.6	<b>Suivi du procès-verbal</b>		
1.7	<b>Parole au représentant du Comité de parents</b>  Alessandro parle de la visite du DG. Il y aura un école D dans le coin d'Ascot. Nous sommes rendus autour de 280 élèves. Tous nos locaux sont occupés. L'école D sera pour aider à la capacité des écoles. Les prévisions du gouvernement sont corrigés par les centres de service.  Suzy parle des arrivants dû à l'immigration pendant l'année. Nous prévoyons arriver à 300 élèves. S'il y a une nouvelle maternelle, il n'y aura plus de classe de musique-anglais. Certaines écoles perdent leur bibliothèque.		
2	<b>Question du public</b>		
2.1	<b>Initiative citoyenne de Charles Miquelon pour le corridor scolaire (Président)</b>  M. Miquelon veut sécuriser un coin de rue (Denault – Saint-Esprit) pour la sécurité des enfants. Il voudrait que le conseil d'établissement soutienne son initiative.  Viviane atteste que le coin de rue est dangereux et que les indications ne sont pas claires. Il y a beaucoup de jeunes enfants qui marchent sur ces rues pour venir à l'école.		

	<p>Jean-François croit que nous sommes responsables d'assurer la sécurité des enfants. Mireille appuie la démarche.</p> <p>Le conseil donne son appui. Les membres du CÉ ne seront probablement pas interpellés par les médias.</p> <p>Suzy explique qu'il faut seulement faire attention aux corridors scolaires pour s'y rendre. Les gens ne doivent pas couper la route pour se rendre à l'école. Il faut respecter les signalisations.</p> <p>Jean-François explique que nous sommes bien représentés déjà et que simplement donner notre nom sera suffisant, avec les attentes spécifiques.</p>		
3	<b>Pour adoption</b>		
4	<b>Pour approbation</b>		
4.1	<p><b>Positionnement du CÉ quant à la démarche de Charles Miquelon (Président)</b></p> <p>Alessandro explique la différence entre donner son appui en temps que citoyen, mais en tant qu'école, il faut bien y penser.</p> <p>Suzy explique que parce qu'il y a un corridor scolaire, il faut diriger les parents et les enfants vers le brigadier.</p> <p>Jean-François explique que M. Miquelon voudrait seulement apporter dans son dossier que l'école appuie sa démarche. Nous n'avons pas l'expertise pour s'impliquer davantage.</p> <p>Julie propose que nous émettons l'énoncé : « L'école Saint-Esprit appuie toutes initiatives visant la sécurité des élèves de l'école Saint-Esprit. »</p> <p>L'énoncé est approuvé par la majorité.</p>	Approuvé par :Majorité	
4.2	<p><b>Normes et modalités (Directrice)</b></p> <p>Suzy présente aux membre du CÉ les normes et modalités de l'école. -Communications et bulletins</p> <p>Jean-François demande le lien entre la première communication et les bulletins pour s'informer sur les résultats académiques. Brigitte explique que la rencontre avec les parents est obligatoire, et l'information sera donnée aux parents lors de ces rencontres.</p>	Approuvé par la majorité	

	<p>Suzy explique que le MEC ne veut pas mettre l'emphase tout de suite sur les résultats académiques, les évaluations sont pour des signaux d'alarme. Alessandro demande si cette méthode restera dans le futur. Suzy ne peut dire ce qui se passera. Ce qui restera seront les apprentissages essentiels pour la réussite au secondaire.</p>		
4.3	<p><b>Locations des locaux de l'école (Directrice)</b></p> <p>L'école a toujours été ouverte pour faire du sport lors de la fin des classes. Suzy aimerait proposer de donner notre nom à la ville pour louer le gymnase après l'occupation le soir, à partir de Janvier. Les règles seront très strictes.</p> <p>Julie explique que la personne qui loue se tient responsable de tenir un registre, vérifier que les règlements soient mis en place.</p> <p>Il y a discussion par rapport à la vaccination des enfants.</p> <p>Jean-François propose qu'il n'est pas à l'aise et qu'on pourrait attendre une autre année scolaire. Julie est d'accord.</p> <p>Josiane argumente qu'il n'y a pas de contact avec des enfants.</p> <p>Brigitte est ambivalente et suppose que si nous n'avons pas été touchés, c'est parce qu'on a été très prudents, et ça a payé.</p> <p>La mission principale de l'école est de donner des classes.</p>	<p>La location est refusée à l'unanimité</p>	
4.4	<p><b>Sorties éducatives (Directrice)</b></p> <p>Josiane, 3<sup>e</sup> cycle, sortie au musée des beaux arts après les fêtes. Exposition permanente. C'est apprécié à chaque année.</p> <p>Suzy parle des parents accompagnateurs et qui conduisent les élèves. Les autobus seront remboursés par le gouvernement.</p> <p>Viviane propose l'autobus de ville.</p> <p>Alessandro explique que tous les transports devraient être avec des personnes vaccinées.</p> <p>On se positionne en étant prudents. Nous demeurons avec les autobus.</p>	<p>La sortie est approuvée à l'unanimité</p>	
4.5	<p><b>Montant à redistribuer aux parents (montant résiduel du budget) (Directrice)</b></p> <p>Suzy explique qu'un compte sert seulement pour les sorties de fin d'année. C'est le seul frais qui est chargeable aux parents. Avant l'arrivée de Suzy, au lieu que l'argent soit déposé dans ce compte, il a été déposé ailleurs.</p> <p>Les frais ont été payés, mais il y a maintenant environ 3500\$ de surplus.</p> <p>Ce montant sert seulement à payer les activités. Proposition de donner un rabais à tous les enfants de l'école pour leur sortie de fin d'année. La sortie requiert une demande de l'enseignante par lettre. Le budget est « reconduisible » pour permettre que chaque enfant reçoive son rabais.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>	

	<p>Julie propose que ce n'est pas nécessaire d'aller par tête d'enfants. Peu importe la façon dont l'argent est dépensé, il sera utilisé pour les sorties de fin d'année.</p>		
4.6	<p><b>Présentation situation projet cours d'école et socio-financement (Président et comité)</b></p> <p>Jean-François présente le Powerpoint du projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le projet est basé sur les réponses des élèves au sondage, principalement.</li> <li>-Événements chronologiques du projet</li> <li>-Implication de Suzy appréciée</li> <li>-Présentation du plan</li> <li>-Estimation des montants</li> <li>-Infrastructures et socio-financement (Claudia avait fait des recherches pour le socio-financement qui n'est pas trop difficile de gestion.)</li> <li>-Actions à prendre par le CÉ : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconduire le mandat du sous-comité</li> <li>• Approuver la démarche de socio-financement</li> <li>• Valider la conformité du registre des donateurs</li> </ul> </li> </ul> <p>Mireille apprécie les efforts du comité. Elle est surprise que le gouvernement ne veut pas participer davantage aux montants et au processus.</p> <p>Brigitte trouve que c'est une bonne idée de s'essayer au socio-financement, au pire on fait une petite récolte. Elle n'a aucune inquiétude avec les médias qui pourraient s'intéresser à notre projet bénéfique pour les enfants.</p> <p>Suzy a appliqué au montant disponible dans la cssrs et a obtenu 600\$.</p> <p>Jean-François : Les commandites seront relancées avec un beau plan 3D, événements de lancement. Chaque institution a son processus et de l'aide sera nécessaire. Le socio-financement permettrait à ce que la cagnote monte toute seule.</p> <p>Alessandro apprécie le travail fait. Il n'est pas à l'aise avec le socio-financement, puisqu'il y a des enfants dans le monde qui n'ont même pas d'école. Le quartier devrait être sensibilisé puisque tous pourront en profiter.</p> <p>Brigitte ne voit pas que des gens lointains seraient intéressés à contribuer.</p> <p>Josiane demande comment le socio-financement est présenté. Jean-François explique que c'est une page web partagée sur les réseaux sociaux. Certains contribuables attendent d'avoir une plateforme de dons.</p> <p>Julie explique que le socio-financement présente une plateforme pour amasser de l'argent.</p> <p>Mireille est d'accord.</p>	Approuvé à la majorité	

	<p><b>Suzy explique que si le conseil d'établissement dit oui, nous devons être sûrs de nous si les médias arrivent pour nous demander de défendre notre position. Elle souhaite rester neutre.</b></p> <p>Tous les moyens seront en parallèle.</p> <p>On parle de Pierre Hébert et Alexandre Poulin en parlant des finissants de l'école Saint-Esprit.</p> <p>Mireille ajoute que la même personne réponde aux médias.</p>		
5	<b>Pour consultation</b>		
5.1	<p><b>Montant "aide aux parents" (Directrice)</b></p> <p>Un montant est alloué (2300\$) aux parents pour organiser une formation pour les parents. Les parents souhaitent laisser l'argent à l'école pour le service aux élèves.</p>		
5.2	<p><b>Objets perdus (Président)</b></p> <p>Jean-François se pose la question : « Qu'est-ce qui arrive avec les objets perdus? » Pourrait-on redistribuer les vêtements?</p> <p><b>Viviane explique qu'elle en donne aux enfants, selon les besoins.</b></p> <p>Suzy explique tous les efforts mis pour permettre aux parents de venir chercher les objets perdus.</p> <p>Jean-François propose des périodes butoires. Il est heureux de voir qu'il y a des initiatives déjà établies à l'école.</p> <p>Anny suggère qu'on pourrait mettre les objets perdus à proximité des commandes de « Perfection ».</p>		
6	<b>Pour information</b>		
6.1	<p><b>Budget 2021-2022 (Directrice)</b></p> <p>Suzy reconduit, comme fait dans les années passées, les mêmes visées que les deux dernières années RH+++ . L'argent est donné aux ressources humaines, projets spéciaux et le reste est défini comme à l'habitude d'années en années. Le photocopieur (7000\$) a été pris dans la marge de manœuvre. Le budget sera à adopter au mois de Décembre. Si le budget n'est pas adopté, il faut le revoir. Le conseil d'école a dit oui.</p> <p>Les parents sont d'accord de viser le soutien aux élèves.</p> <p>Jean-François demande ce qu'on fait si on ne trouve pas le personnel.</p>		

	Suzy explique qu'à date, les postes sont comblés.		
6.2	<p><b>Mouvement de personnels pénurie de main d'œuvre (Directrice)</b></p> <p>Des TES en remplacements, et les éducatrices du service de garde aident dans les remplacements. Nous avons 25 heures avec le TES Jonathan qui donne un bon service, et Laurianne fait 95% et sera montée à 100%. La personne qui fait la francisation pourra augmenter sa tâche. Nathalie est mentionnée à 100%.</p> <p>Il y a un gros manque de main d'œuvre. La proximité de l'Université aide. Il y a encore des conflits, mais on a du personnel.</p>		
6.3	<p><b>PALVI</b></p> <p>Plan d'action pour un climat scolaire sain, sécuritaire, positif et bienveillant (En bref, le protocole des interventions par rapport aux situations de conflit, violence et intimidation.)</p> <p>Suzy demande la permission de mettre le document sur le site de l'école même s'il n'est pas complètement adopté. Elle demande qu'on regarde le document.</p>		
7	<b>Mot de la présidence</b>		
7.1	<p><b>Formation en ligne obligatoire (capsules vidéo et documents explicatifs)</b></p> <p>Rappel.</p>		
8	<p><b>Dates des prochaines rencontres</b></p> <p>14 décembre</p> <p>22 mars</p> <p>7 juin</p>		
9	<b>Levée de l'assemblée</b>	<p>Proposée par : Mireille</p> <p>Approuvée par : Anny</p>	

Suzy Bellini  
Directrice  
École St-Esprit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Suzy Bellini', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jean-Francois Hallée  
Président du Conseil d'établissement

A handwritten signature in black ink, clearly legible as 'Jean-Francois Hallée', written in a cursive style.